

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE GASCOGNE

Envoyé en préfecture le 05/10/2016
Reçu en préfecture le 05/10/2016
Affiché le
ID : 032-243200417-20161003-2016_08_03-DE

Communauté de Communes de la Ténarèze			
DESTINATAIRE	INFO	SUIVI	N° ORDRE
PRESIDENT			
DGS			
DSM			
COMPTA			
URBA		(3)	
CAS			
PROJET			
MISSION			
S. TECHNIQUE			
SECRETARIAT			

A Jegun, le 25 Mai 2016,

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA TENAREZE
Monsieur le Président
Quai Laboupillère
32100 CONDOM

COURRIER ARRIVE LE
02 JUIN 2016

N/Réf. : courrier n°20160208

Objet : Votre notification en date du 08/02/2016 du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence sur Baïse.

Monsieur le Président,

Je fais suite à la réception de votre courrier en date du 03 Février 2016, dans lequel vous m'avez soumis pour avis le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valence sur Baïse.

Le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale de GASCOGNE a été défini par l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2014. Le Syndicat «SCOT de GASCOGNE», Etablissement Public de Coopération Intercommunale en charge de l'élaboration, de la gestion et de l'approbation du SCOT de GASCOGNE a été créé par l'arrêté préfectoral du 25 juin 2015.

Depuis septembre 2015, le Syndicat «SCOT de GASCOGNE» a engagé la première phase du travail de construction de son projet de territoire.

Aujourd'hui, le syndicat mixte du SCOT de GASCOGNE est devenu une Personne Publique Associée à l'élaboration et la révision des documents d'urbanismes (Plan Locaux d'Urbanisme et Cartes Communales). Ainsi, le syndicat mixte du SCOT de GASCOGNE doit obligatoirement être consulté pour avis sur tout projet arrêté dont la procédure a été engagée après cette date.

A la lumière de ces éléments, le comité syndical, en tant que personne publique associée, n'a pas d'observation à formuler sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Valence sur Baïse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la plus distinguée.

La Présidente,



Élisabeth DUPUY-MITTERRAND